

MÉMOIRE DÉPOSÉ AUPRÈS DU BAPE CONCERNANT LE PROJET DE PARC NATIONAL DES DUNES DE TADOUSSAC

Je présente ici, pour une deuxième fois, un mémoire dans le cadre d'un deuxième projet de création d'un parc national sur le territoire des dunes de Tadoussac.

En effet, en 2013, j'ai présenté devant une commission, un mémoire contre l'annexion du territoire des dunes de Tadoussac au parc national du Saguenay. Une opposition citoyenne s'est aussi fait entendre auprès du conseil municipal de l'époque, demandant un statu quo pour trouver une meilleure solution pour la gestion de ce territoire.

Le comité d'orientation

À la suite de la demande citoyenne de 2013, le conseil municipal a mis sur pied un comité formé de résidents de diverses opinions et quelques membres du conseil municipal. Dans ce comité, avec l'aide des gens du ministère responsable, nous avons fait l'historique de l'acquisition des terrains et nous avons pu échanger sur les diverses options qui se présentaient à nous à l'époque.

Tiré d'une des premières rencontres du comité, une synthèse des différentes étapes qui ont été réalisées depuis les débuts des pourparlers avec le gouvernement démontre qu'avant l'année 2000 la réception des citoyens étaient négatives envers la création d'un parc national ainsi qu'en 2013, lors du projet d'annexion du territoire au parc national du Saguenay. Je tiens à rappeler qu'aucun sondage ni de référendum sur la question n'a été fait auprès de la population locale lors des expropriations des terrains dans les années 80.

Un nouveau conseil municipal fut élu à l'automne 2017. À la dernière rencontre officielle du comité le 16 février 2018, le comité précise au conseil municipal les étapes suivantes :

- Le Comité d'orientation insiste pour obtenir les informations manquantes aux trois options proposées afin qu'une décision éclairée soit prise;
- Que la possibilité d'un référendum sur la question soit envisagée;
- Que le Conseil rencontre le MFFP pour faire le point et valide certaines informations (Exemple : option 3);
- Que les membres du Comité d'orientation demeurent en poste et soient informés des développements et des orientations du Conseil.

Le conseil municipal convoqua le comité le 15 mai 2018 et mis fin à son mandat en évoquant que l'option d'un parc national est envisagée par le conseil et cela, sans consultation de la population alors que ce comité a été mis sur pied à la demande de la population.

Depuis, même s'il y eu lieu diverses consultations faites par la municipalité, aucune autre étude d'option de gestion de ce territoire ne fût réalisée en profondeur. Ces consultations n'ont pas rejoint l'ensemble des citoyens.

La municipalité de Tadoussac a commis une erreur selon moi en poussant la création d'un parc national en dépit d'un historique négatif sur la question. Un référendum aurait pu être un moyen fiable pour déterminer l'acceptabilité sociale d'un tel projet auquel il n'y a pas de retour en arrière, qui changera à jamais l'habitude des résidents et qui aura un impact sur l'ensemble de la population régionale.

La pandémie

La pandémie a eu un effet de changement important dans la clientèle touristique du village. Avant cet événement unique à l'échelle planétaire, la majorité des touristes qui venaient visiter notre village provenait de l'international. Ceux-ci ne passaient guère plus de 1.5 jours d'affiler (statistique provenant de la Maison du Tourisme de Tadoussac) après être allé faire une excursion aux baleines et admirer le paysage des dunes.

Les étés 2020-21 n'auront pas été comme les autres. Les québécois, fatigués des restrictions sanitaires débarquent à Tadoussac en empruntant le territoire comme une éloge à la liberté recouvrée.

La plage de la baie n'avait jamais été aussi occupée. Le territoire des dunes n'y a pas échappé.

Sous l'effet de la panique, le conseil municipal adopte une résolution pour presser la mise en place d'un parc national, et ce, encore une fois, sans référendum sur la question malgré un historique chargé d'opposition.

Le maire affirme dans le journal Haute-Côte-Nord le 20 juillet 2021 que la municipalité n'a pas les moyens d'acheter les terrains et qu'il y a un risque de construction d'hôtels sur le territoire.

Selon moi, ces affirmations peuvent avoir eu comme effet de semer la confusion et la peur chez la population. Après des mois de restrictions pandémiques et d'écoute de directives de toutes sortes, après cette période de notre histoire humaine qui nous

fait encore lever le poil des bras juste à y penser, était-ce vraiment un bon moment pour pousser ce projet dont beaucoup d'information ont été perdu au fil du temps?

Une municipalité déconnectée de ses citoyens

Le 29 avril dernier, j'ai assisté avec beaucoup d'autres citoyens, à une assemblée publique extraordinaire du conseil municipal de Tadoussac avec deux points à l'ordre du jour : Les dunes de Tadoussac et période de questions.

J'ai été étonné de constater que les conseillers municipaux ont adopté à l'unanimité une résolution qui entérine celle de 2021 pour l'appui à la création du parc national aux dunes alors que beaucoup de citoyens ont pris la parole ce soir-là pour exprimer leurs préoccupations face au projet proposé.

Les préoccupations des citoyens n'ont pas été répondu et souvent la réponse donnée était : on verra bien!

En tant que citoyenne, je ne peux accepter qu'un conseil municipal dénigre les préoccupations citoyennes au nom de l'investissement promis par le gouvernement.

Le parc national proposé versus la conservation du territoire

Tel qu'il a été soulevé lors de la première partie du BAPE, un parc national vient avec ces trois contraintes qui ne sont pas négociables :

1. Des règlements rigides qui ne peuvent être modifiées qu'avec l'accord du gouvernement,
2. Une tarification pour l'accès à l'intérieur du parc,
3. La mise en place d'un camping pour financer le parc.

Il y a lieu de s'interroger sur les raisons pourquoi le gouvernement voudrait imposer ces restrictions à ce petit territoire.

Selon l'évaluation de l'achalandage actuelle du site, il y aurait déjà près de 70 000 visiteurs par année et Tadoussac jouit déjà d'une réputation internationale par la beauté de ses paysages et de son histoire.

Je peux comprendre qu'il est alléchant pour une société d'état de vouloir s'implanter de façon plus significative sur ces lieux. L'image publicitaire qu'apporterait ce nouveau parc au réseau des parcs nationaux serait des plus avantageuse. C'est d'ailleurs à mon avis, la raison principale de l'insistance du gouvernement à pousser ce projet depuis plus de 30 ans.

Comment peut-on parler de conservation alors que le projet souhaite faire passer l'achalandage de 70 000 à 160 000 visiteurs par année, qu'il est projeté d'aménager une nouvelle route et d'en dévier une autre, d'aménager un nouveau stationnement et un camping de 70 emplacements, tout ça sur une superficie de 6,5 km carré?

Selon moi, les aménagements proposés sont davantage au bénéfice des besoins du réseau des parc nationaux que pour la population locale et régionale.

Est-ce que la création d'un parc national est la seule option qui permettrait la conservation de ce territoire dans son état naturel tout en intégrant la population locale dans sa mise en valeur?

Depuis la pandémie et avec le renforcement règlementaire adopté par la MRC en 2021, les problématiques d'utilisation du territoire sont moindres mais le territoire a quand même besoin d'une gestion minimale pour assurer son intégrité.

Les problèmes à lesquels il faut répondre

Le statut du territoire n'étant pas encore défini, la population locale, régionale et les visiteurs se sont approprié les lieux au fil du temps. La population locale n'a pas contribué à la dégradation du territoire mais a réussi à le préserver.

C'est davantage l'afflux de visiteurs et l'absence de service qui justifie une gestion du territoire. Des solutions simples doivent être mises en place pour résoudre les problèmes suivants :

- Absence de service de toilettes
- Absence de surveillance minimale
- Conservation naturelle des lieux
- Confusion de la population concernant le statut du territoire
- Financement pour résoudre les problématiques ci-haut nommés

Les solutions doivent tenir compte de l'utilisation actuelle du territoire par les citoyens et intégrer les habitudes de vie des citoyens plutôt que d'en interdire tous les usages. Où se trouvent réellement la place du citoyen dans ce projet?

Les préoccupations qui ont été soulevés en 2013 demeurent les mêmes aujourd'hui.

Le comité qui avait été mis en place en 2015 a toujours sa pertinence. Il est urgent à mon avis de le remettre sur pied. Il aurait comme mission de bien saisir les préoccupations de l'ensemble de la population et de trouver la meilleure solution pour l'avenir du territoire des dunes de Tadoussac.

Le financement étant limité dans les municipalités, il faudra avoir un peu d'imagination et d'ouverture de la part de toutes les parties prenantes.

Un projet de parc de demain

Tel qu'écrit dans une publication du réseau de veille en tourisme le 31 janvier 2024, <https://veilletourisme.ca/2024/01/31/tourisme-industrie/>

« ... Il est essentiel de protéger les lieux, les cultures et les populations d'une fréquentation touristique trop intense. »

La mise en place du projet de parc national aux dunes de Tadoussac n'est pas justifiée selon moi pour répondre au besoin de conservation du territoire. Un autre statut de parc peut répondre à ce critère tout en intégrant les activités non intensives de la population locale. Comme par exemple, une réserve de la biodiversité permet toutes les activités qui sont présentement pratiquées par la population locale : petite chasse, libre circulation, cueillette non commerciale de petits fruits et champignons, randonnée et récréation (marche, vélo, raquette, ski de fond, etc.). Bien que ces activités soient permises, il est possible, selon les caractéristiques particulières du territoire, de les limiter lorsqu'un secteur est particulièrement fragile comme le secteur des activités de l'Observatoire des Oiseaux de Tadoussac. Les recherches et l'éducation sont également permises avec ce statut.

La réglementation trop stricte et le pouvoir décisionnel trop éloigné de la population locale font que l'option d'un parc national n'est pas la meilleure solution. Il est essentiel à mon avis, que pour obtenir une plus grande acceptabilité sociale d'un projet, il faut rapprocher le pouvoir de gestion à la communauté locale, que ce soit sous la forme d'un OBNL ou d'une Fiducie d'Utilité Sociale qui rejoindrait toutes les parties prenantes.

Je souhaite en tant que résidente citoyenne de Tadoussac, que le processus de création d'un parc national aux dunes de Tadoussac soit abandonné et qu'une fois pour toute, les citoyens de Tadoussac et de la région soient au cœur des décisions pour la gestion de ce territoire, que nous ne limitions pas notre développement touristique à un tourisme de masse qui ont un impact direct sur la qualité des milieux naturels et des gens qui y vivent.

Tadoussac mérite un projet porteur pour ses dunes. C'est aux citoyens d'accueillir ses visiteurs sur son territoire, pas l'inverse.

Merci de votre écoute.

Marilyne Gagné, résidente native de Tadoussac